CRCE·K | SÉNAT
groupe communiste, républicain, citoyen, écologiste • kanaky

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La nomination de M. Moulin à la Banque de France reste un désaveu pour É. Macron

À 58 voix contre, 52 pour, une majorité de parlementaires s'est opposée à la nomination de l'ancien secrétaire général de l'Élysée d'É. Macron comme gouverneur de la Banque de France. Un désaveu pour le Président de la République.

Les sénatrices et sénateurs du roupe CRCE-K, représentés en commission des finances par Pascal Savoldelli et Pierre Barros, ont voté contre.

Ce vote n'a pas suffi, le processus de nomination nécessite deux-tiers des suffrages exprimés contre pour s'opposer à la nomination.

Après Richard Ferrand au Conseil constitutionnel, Amélie de Montchalin à la Cour des comptes et Marc Guillaume au Conseil d'État : la République est mise au service d'une continuité de pouvoir que les urnes n'ont pas confirmée.

Le gouverneur siège au Conseil des gouverneurs de la BCE, où se décident les taux directeurs et, in fine, les conditions auxquelles ménages et entreprises empruntent. C'est là que se joue une part essentielle de la politique économique du continent, hors de tout contrôle démocratique.

Depuis 1993, nous contestons l'indépendance des banques centrales vis-à-vis des institutions démocratiques, indépendance qui a servi de couverture à un agenda néolibéral : dérégulation bancaire et approfondissement du rôle des marchés financiers.

Il est temps enfin de revoir un processus de décision qui valide une nomination à un poste aussi stratégique alors qu'elle est rejetée par une majorité de parlementaires.

Paris, le 20 mai 2026

Cécile Cukierman
Présidente du Groupe CRCE-K
01 42 34 21 24 - 25 05